Les Mammifères de la Nouvelle-Calédonie et des îles Loyalty

par le

DR. PIERRE REVILLIOD

Bâle.

La collection de Mammifères de la Nouvelle-Calédonie et des iles Loyalty rapportée par MM. les Drs SARASIN et ROUX contient à une exception près toutes les formes qui ont été décrites pour ces régions par les différents auteurs. Elle renferme en outre 2 espèces et une sous-espèce de Microchiroptères nouvelles pour la science, ainsi qu'une sous-espèce spéciale de la souris commune. L'abondance de ces matériaux nous a permis de fixer quelques points de systématique encore obscurs pour certaines espèces.

Si l'on met à part les animaux domestiques que l'homme a introduits en Nouvelle-Calédonie et aux Loyalty, on ne trouve dans ces îles en fait de Mammifères que des chauves-souris. Les Roussettes sont représentées par trois espèces dont deux appartiennent au genre *Pteropus*: l'une *Pteropus ornatus Gray.* est très fréquente sur la Grande Terre[1]) comme dans l'archipel des Loyalty mais elle n'a pas été signalée ailleurs de sorte qu'on doit la considérer comme une espèce endémique. JOUAN[2]) en a donné pour la première fois une description en 1863. Elle a été de tout temps un produit commun de la chasse des Canaques. L'autre espèce, *Pteropus tonganus geddiei* Mac. Gill. semble par contre beaucoup plus rare en Calédonie. Le *Pteropus tonganus* est répandu dans les archipels des Fidji, des Tonga et des Samoa; plus à l'ouest il est représenté par une forme de dimensions en moyenne un peu plus fortes le *Pteropus ornatus geddiei* dont on possède en Europe quelques spécimens provenant des Nouvelles-Hébrides, soit d'Aneiteum (Brit. Mus.) soit d'Espiritu Santo (Mus. Bâle) et de la Nouvelle-Calédonie (Mus. Berlin et Paris). Un seul exemplaire a été trouvé par Messieurs SARASIN et ROUX dans l'île d'Ouvéa.

Nous parlerons plus loin à propos de la synonymie de *Pteropus ornatus*, des variétés qui ont été décrites et que l'on peut ramener à cette espèce, entr'autres du

---

[1]) La Nouvelle-Calédonie est souvent désignée sous le nom de „Grande Terre" par opposition aux iles Loyalty.

[2]) Mém. Soc. Imp. Sc. Nat. Cherbourg T. IX. 1863. p. 89.

Pteropus auratus d'ANDERSEN basée sur un individu de Lifou et qui nous paraît être, après l'examen du riche matériel que nous avons eu à notre disposition, un cas extrême dans la variation de coloration du *Pteropus ornatus*.

Le curieux genre *Notopteris* dont on ne connaissait qu'une espèce capturée à Viti Levu (Fidji), Ponapé (Carolines) et Aneiteum (Nouvelles-Hébrides) a été récemment découvert en Nouvelle-Calédonie. Les spécimens de cette île que TROUESSART[1]) a décrits sous le nom de *Notopteris macdonaldi neocaledonica* sont caractérisés par leur membre antérieur moins développé que chez l'espèce type. Nous pouvons donner une description plus complète de cette nouvelle forme, d'après les nombreux individus que Messieurs SARASIN et ROUX ont capturés à Hienghiène sur la côte orientale. Des Microchiroptères appartenant au genre *Miniopterus* habitent les différentes régions de la Grande Terre et des Loyalty. Nous n'avons pas trouvé dans la littérature mention de leur existence en Nouvelle-Calédonie; on les y rencontre cependant à profusion le long des côtes occidentale et orientale et dans le centre de l'île. TOMES a fondé l'espèce *Miniopterus australis* sur des spécimens de Lifou. Les exemplaires de notre matériel proviennent des 4 îles. Nous avons reconnu en outre l'existence d'une variété plus grande à Lifou, et la présence en Nouvelle-Calédonie dans les îles Maré et Lifou d'une espèce bien différente du *Miniopterus australis*, se rapprochant par divers caractères du crâne et de la dentition de l'espèce cosmopolite *Miniopterus schreibersi*.

Enfin il s'est trouvé dans notre matériel un exemplaire du genre australien *Chalinolobus*. Nous n'avons pu l'identifier avec aucune des espèces connues d'Australie, mais il est très rapproché du *Chalinolobus nigrogriseus*. Cet individu a été capturé dans une maison à Canala sur la côte orientale de la Nouvelle-Calédonie. Il constitue le seul élément australien de la faune mammologique calédonienne. Les Roussettes et les Minioptères appartiennent en effet, comme nous l'avons vu, soit à des formes endémiques, soit à des genres répandus dans des archipels polynésiens situés plus à l'est.

JOUAN[2]) dit avoir vu un exemplaire d'une petite espèce de *Rhinolophus* capturée par le Père MONTROUZIER dans l'île des Pins. Comme JOUAN ne donne aucune description de cet animal, il est préférable de ne pas tenir compte de cette note et de ne pas ajouter le genre *Rhinolophus* à la liste des genres de Mammifères calédoniens.

En ce qui concerne les Mammifères que l'homme a amenés avec lui, JOUAN (loc. cit. p. 302) donne le renseignement suivant: „Les gros rats, les chiens, les moutons, les chevaux, les bêtes à cornes, les porcs, animaux qui prospèrent tous plus ou moins, ont été tout récemment introduits.“ Nous avons trouvé dans notre matériel des représentants tout à fait identiques aux spécimens d'Europe de l'*Epimys norvegicus* Erxl., de l'*Epimys rattus* L. et de sa variété à ventre blanc *alexandrinus*. L'origine de ces animaux en Calédonie ne remonterait donc guère au delà du milieu du siècle dernier.

[1]) Bull. Mus. d'Hist. Nat. T. 14. 1908. p. 257.

[2]) Mem. Soc. Imp. Sc. Nat. Cherbourg T. X. 1864. p. 302.

Il n'en est peut être pas de même de l'*Epimys exulans* Peale dont quelques exemplaires ont été capturés dans deux localités de la Grande Terre et dans l'île Lifou. Jouan n'a pas eu connaissance de la présence de ce rat polynésien en Calédonie et aucune note dans la littérature ne nous donne un indice sur la date d'apparition en Calédonie de ce rongeur dont les invasions, en Nouvelle Zélande par exemple, ont été si bien étudiées par de nombreux auteurs. Il ne semble pas qu'il ait commis en Calédonie les ravages dont il s'est rendu coupable en Nouvelle Zélande. De régime plus franchement herbivore que les espèces européennes, le rat polynésien vit volontiers en pleine campagne, loin des habitations humaines.

On trouve enfin dans les 4 îles des exemplaires d'une souris de petite taille dont les caractères externes et les dimensions sont peu variables, car les spécimens que nous avons examinés, provenant de 5 localités différentes, sont identiques. Par sa dentition, cette forme se rapproche de la souris ordinaire, et nous la désignons par un nom subspécifique. Le Père Montrouzier, d'après Jouan l'avait signalée et la comparait au *Mus indicus?* Il est aussi probable que l'apparition de cette souris en Calédonie est antérieure à celle des rats, bien que l'on ne puisse rien dire de précis sur ce point.

Sur le conseil de Monsieur le Prof. Trouessart qui a bien voulu nous donner des renseignements à ce sujet, nous ne tenons pas compte de son indication dans le Catalogus Mammalium » d'un *Mus rattus caledonicus* Wagner, qui serait dûe à une erreur.

En résumé, on connaît actuellement, en comptant les rongeurs introduits involontairement par l'homme, 13 espèces et sous-espèces de Mammifères en Calédonie et aux îles Loyalty. On en trouvera plus loin la liste.

Nous tenons en terminant cette introduction à exprimer à MM. les Drs F. Sarasin et J. Roux qui nous ont aimablement proposé l'étude de ce groupe toute notre gratitude pour l'intérêt qu'ils ont pris à nos recherches.

Nous voulons aussi remercier tout particulièrement Monsieur le Dr. O. Thomas qui nous a très obligeamment offert de comparer les crânes des *Miniopterus* de notre matériel avec ceux des exemplaires types du *M. australis* Tomes qui sont déposés au British Museum et répondu avec tant d'amabilité aux renseignements et conseils que nous lui avons demandés.

Monsieur le Prof. Brauer, Directeur du Museum de Berlin a aussi droit à toute notre reconnaissance pour l'obligeance avec laquelle il a bien voulu mettre à notre disposition les exemplaires si rares de *Notopteris* et de *Chalinolobus* du Musée de Berlin.

Nous exprimons enfin nos sincères remerciements à Monsieur le Prof. Trouessart qui nous a confié le spécimen cotype de *Notopteris macdonaldi* du Museum de Paris et nous a donné au sujet de plusieurs espèces de précieux renseignements.

Liste des Mammifères de la Nouvelle-Calédonie et des îles Loyalty[1]).

Pteropus ornatus Gray.
*[*Pteropus ornatus auratus* Andersen].
Pteropus tonganus geddiei Mac Gill.
**Notopteris neocaledonica* Trouessart.
**Chalinolobus neocaledonicus* n. sp.
**Miniopterus australis* Tomes.
**Miniopterus australis robustior* n. subsp.
**Miniopterus macrocneme* n. sp.
Epimys norvegicus Erxl.
Epimys rattus L.
Epimys rattus alexandrinus Is. Geoff.
Epimys exulans Peale.
**Mus musculus canacorum* n. subsp.

Megachiroptères.

Genre **Pteropus** Brisson.

1. **Pteropus ornatus** Gray.

Pteropus ornatus Gray. Cat. Monkeys etc. Brit. Mus. 1870. p. 105.

Pteropus rubricollis Leith? Jouan, Mémoires Soc. Imp. Sc. Nat. Cherbourg T. 9. 1863. p. 89.

Pteropus vetulus Peters. M. B. Akad. Berlin 1867. p. 323 et auctores.

Distribution: espèce endémique.

Localités, Nouvelle-Calédonie: Oubatche (3 ♂, 2 ♀), Coné (5 ♀), Coindé (1 ♂), Yaté (1 ♀).
Iles Loyalty: Maré (2 ♂).
Lifou, Quépénéé (1 ♂), Nathalo (7 ♂).

Le *Pteropus ornatus* est la Roussette commune de la Nouvelle-Calédonie; on la rencontre dans les différentes régions de la Grande Terre et des Loyalty (Maré et Lifou). Jouan en a donné le premier une description détaillée (loc. cit. p. 89) mais sans l'accompagner d'un nom spécifique, se bornant à indiquer un synonyme douteux: *Pteropus rubricollis* Leith? tandis qu'il nomme *Pteropus vetula* une espèce qui habiterait

[1]) L'astérisque désigne les espèces et sous-espèces endémiques.
L'espèce placée entre parenthèses n'est pas contenue dans cette collection.

aussi la Nouvelle-Calédonie et qui se distinguerait de la première par sa taille plus petite. ANDERSEN a démontré (Cat. Brit. Mus. 1912. p. 155) que la Roussette désignée par les auteurs plus récents sous le nom de *Pteropus vetulus* Jouan correspond à la description que JOUAN donne de la grande espèce, et doit être appelée *ornatus*, nom spécifique que lui a donné GRAY en 1870. Pour la discussion complète de la synonymie nous renvoyons à l'article d'ANDERSEN (Cat. B. M. 1912. p. 155). Nous faisons remarquer que la description de JOUAN du *Pteropus vetulus* est très insuffisante, elle est ainsi rédigée: « *Pteropus vetula* Montrouzier. Longueur: 0,16. Ressemble à la précédente, mais en diffère par sa taille constamment plus petite. Le poil est plus long, plutôt soyeux que laineux. » Le type ayant servi à cette description n'a pas été retrouvé au Museum de Paris, ni à celui de Cherbourg. Aucun exemplaire de Roussette adulte de cette taille n'a été signalé depuis lors en Nouvelle-Calédonie et il ne s'en trouve pas non plus dans le riche matériel que nous avons eu à notre disposition. Cependant DOBSON a décrit sous le nom de *Pteropus germaini* d'après un individu ♀ « not quite adulte » une Roussette de la Nouvelle-Calédonie appartenant au Museum de Paris. Cet exemplaire a aussi disparu. D'après la description de DOBSON cette Roussette aurait eu une fourrure identique à celle des individus subadultes que nous avons examinés, les dimensions de son corps et de son avant-bras dénoteraient seulement un individu plus jeune que ceux-ci. Nous sommes donc amenés à considérer le *Pteropus germaini* comme un jeune *Pteropus ornatus* et non pas, comme le fait ANDERSEN, à le placer dans la synonymie du *Pteropus vetulus* Jouan.

En examinant les 22 exemplaires de *Pteropus ornatus* qui forment le matériel recueilli par MM. SARASIN et ROUX nous avons pu constater combien la coloration de leur pelage varie et pensons qu'il n'est pas superflu d'insister sur ces différences de couleurs qui dépendent en partie de l'âge de l'animal.

Les 4 individus ♂ de Nathalo, No. 1808 à 1811 dont la taille varie de 202 à 217 mm et l'avant-bras de 125 à 134 mm ainsi que les 2 mâles d'Oubatche No. 1820 et 1821 dont la taille atteint 222 et 207 mm et l'avant-bras 138 et 136 mm ne sont pas encore adultes. Les épiphyses ne sont pas encore complètement soudées, les dents très peu usées, les pénis peu développés. Ces 6 individus se distinguent des autres par leur teinte générale plus foncée, et le peu d'étendue du collet. La tête est d'un brun châtain foncé, presque noir sur le museau. Quelques poils non pigmentés brillent d'un reflet argenté au milieu des autres; ils sont plus nombreux chez l'exemplaire No. 1811 et contribuent à donner à la tête une teinte plus claire. Le dos est uniforme, variant du brun marron foncé au brun noir. La teinte de la partie ventrale est toujours un peu plus claire que celle du dos. Le collet est peu étendu. Il ne commence qu'en arrière de l'occiput, ne se prolonge pas sur les épaules et affecte chez quelques individus une forme triangulaire. Sa couleur est d'un ocre foncé tirant sur le vieil or; les poils sont brun foncé à la base, jaune clair dans leur partie médiane avec le sommet ocre foncé.

La taille des 16 individus adultes varie de 21 à 25 centimètres et l'avant-bras de 140 à 160 mm. On peut les grouper en deux séries, ceux dont la teinte générale de la tête est le brun plus ou moins foncé, et ceux chez lesquels le jaune domine. Parmi les premiers se rangent les 4 ♂ de Lifou (No. 1812—1815), le ♂ No. 1816 de Maré, le ♂ de Coindé, une femelle d'Oubatche No. 1822. La teinte de la face est à peu près celle décrite chez les jeunes, mais il y a en général autour de l'œil une ligne plus claire ainsi que sur le museau. Les longs poils non pigmentés d'un aspect brillant que nous avons déjà signalés chez les jeunes, peuvent être assez nombreux, surtout sur les joues. Les zones les plus foncées de la tête sont le front entre les yeux, le menton, la gorge et les joues. L'étendue du collet varie; il commence parfois sur l'occiput, entre les oreilles; sa couleur est plus claire que celle des jeunes. Il est ocre, doré ou jaune clair et même blanchâtre chez l'exemplaire de Coindé. Les poils, qui le composent, sont jaunes sur toute leur étendue. Sur deux exemplaires le collet s'arrête brusquement en arrière des épaules, sa teinte est nettement tranchée de celle du dos qui est d'un brun-châtain au milieu et brun-noir sur les côtés. Chez les autres individus la teinte du collet passe plus ou moins insensiblement à celle du dos. Cette dernière région présente presque toujours une ligne claire au milieu et de chaque côté une bordure plus foncée, mais la zone claire médiane peut s'élargir et s'étendre sur toute la largeur du dos, comme c'est le cas chez un spécimen de Nathalo, dont le dos est entièrement jaune-ocre. Un autre exemplaire de Nathalo ainsi qu'un de Maré ne présentent qu'une zone médiane étroite d'un brun roux, bordée de noir; chez celui de Coindé, cette zone est jaune-cendré.

En dessous la teinte du pelage est sujette à de moins grandes variations. La poitrine et le ventre sont d'un brun roux variant au châtain, avec des reflets cuivrés.

La seconde catégorie comprend un ♂ (No. 1818) et une ♀ (No. 1819) d'Oubatche, les 5 ♀ de Coné, la ♀ de Yaté et le ♂ No. 1816 de Maré. Chez tous ces individus les poils du dessus de la tête sont bruns à la base et jaunes au sommet. L'étendue plus ou moins grande de la partie jaune donne la teinte générale de la tête. La ligne claire autour des yeux et celle du museau sont le plus souvent bien marquées. Les poils jaunes peuvent envahir les lèvres supérieures et les joues mais la petite zone foncée au milieu du front entre les yeux existe chez la plupart des exemplaires. La coloration du dos présente la même variété que chez les formes à tête foncée. On remarque chez plusieurs une large zone médiane d'un brun cuivré. Un exemplaire de Coné correspond par la teinte jaune dorée prédominant sur la tête et sur toute l'étendue du dos à la description que donne Andersen du *Pteropus auratus* mais il s'en distingue par la couleur plus foncée du dessous. Deux autres exemplaires de Coné ont par contre le dos uniformément brun-châtain. Le collet est peu développé chez les ♀ de Coné tandis que chez l'exemplaire ♂ 1818 d'Oubatche il prend naissance à la hauteur des oreilles; d'un beau jaune-doré il passe graduellement à la teinte vieil or du dessus de la tête, envahit les épaules et se confond peu à peu avec le roux-cuivré de la poitrine.

Les dimensions du corps varient passablement. Nous avons déjà indiqué les mesures extrêmes de la taille et de l'avant-bras. Trois individus (♀ No. 1825 de Coné, ♀ No. 1819 d'Oubatche, ♂ No. 1817 de Maré) ont un avant-bras plus long que l'exemplaire dont Andersen donne les mesures, et qu'il présume être un individu de taille maximum.

La longueur de l'oreille qui est le plus souvent comprise entre 21 et 22 mm atteint 23 mm chez 4 individus, la largeur varie de 13 à 16 mm. Parmi les dimensions du crâne c'est la hauteur qui offre le plus de variations, mais elle ne semble pas dépendre de l'âge. Relativement à la longueur basilaire du crâne, ce sont 2 jeunes ♂ de Nathalo qui présentent la plus grande hauteur, mais c'est aussi un jeune, le ♂ No. 1821 d'Oubatche qui possède le crâne le moins élevé. Les dimensions des dents concordent assez bien avec celles indiquées par Andersen; d'après nos mesures on peut abaisser, notamment pour P_3 et P_4 inférieurs le minimum que donne Andersen, de sorte que la dentition du *Pteropus auratus* rentre dans la série du *Pteropus ornatus*.

Nous pouvons conclure de l'examen des 22 spécimens de la Nouvelle-Calédonie et des Loyalty étudiés dans ce paragraphe, qu'on peut rencontrer dans une même région les différentes variétés de coloration mentionnées plus haut, qu'à partir des individus presqu'uniformément brun-marron foncé il se présente tous les stades intermédiaires aboutissant à une coloration d'un jaune-doré et que nous avons affaire à une seule espèce dont l'aire de répartition s'étend sur la Nouvelle-Calédonie et les Loyalty.

L'unique exemplaire des Loyalty sur lequel Andersen a basé sa nouvelle espèce *Pteropus auratus* se distingue d'après cet auteur du *Pteropus ornatus* par sa teinte générale dorée s'étendant aussi bien sur la poitrine et le ventre que sur le dos, par ses oreilles plus grandes et la longueur moindre de quelques-unes de ses dents. Il ajoute qu'il est facile de faire dériver cette forme du *Pt. ornatus* en admettant l'envahissement de la couleur jaune sur les parties ordinairement foncées de cette espèce. Nous avons cité un spécimen de notre matériel dont la coloration du dos correspond tout à fait à celle du *Pt. auratus*. D'autre part les dimensions de l'oreille chez la plupart de nos exemplaires sont plus fortes que celles indiquées par Andersen pour le *Pt. ornatus* (20 mm sur 12 mm) et les maximums que nous avons observés (23 mm et 16 mm) ne sont pas très inférieurs aux dimensions de l'oreille du *Pt. auratus* (24,5 sur 17); enfin nous avons déjà dit que les dents du *Pt. auratus* pouvaient rentrer dans la série des dents du *Pt. ornatus*. Il nous paraît donc que Dobson avait raison (Cat. Brit. Mus. 1878. p. 28) en considérant cet individu comme une variété du *Pt. ornatus;* il représente à notre avis un cas extrême dans la variation de coloration de cette espèce. Les dimensions de son oreille bien qu'un peu supérieures au maximum que nous avons observé ne suffisent pas pour le faire considérer comme spécifiquement différent du *Pt. ornatus*.

Pteropus ornatus Gray.

Nos d'ordre Sexe, provenance	Corps	Tête	Museau	Oreille		Avant-bras	3e Doigt	5e Doigt	Crâne		
				long.	larg.				Longueur totale	Longueur basilaire	Museau [1]
	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm
ad. n° 1818 Oubatche	255	73	28	23	13	—	312	213	—	—	—
♀ ad. „ 1819 „	223	65	26	22	14	154	300	204	69,5	61	23
♀ ad. „ 1822 „	221	71,5	27	21	14,5	149	—	184	—	—	—
♀ ad. „ 1823 Coné	239	72,5	25	20,5	14,5	148	303	202	68	—	23
♀ ad. „ 1824 „	228	66	25	19,5	14	—	277	—	—	—	—
♀ ad. „ 1825 „	265	70	26,5	22,5	16	160	317	211	—	—	—
♀ ad. „ 1826 „	227	70	22	20	14	141	277	181	—	—	—
♀ ad. „ 1827 „	215	63	24	22	14,5	146	278	199	—	—	—
♂ ad. „ 1828 Coindé	227	70	24	21	14	145	304	204	—	—	—
♀ ad. „ 1829 Yaté	240	72	25,5	21,5	13,5	148	306	202	—	—	22,5
♂ ad. „ 1812 Nathalo	228	70	27	22	14,5	140	266	182	68	60,5	22
♂ ad. „ 1813 „	222	67	25	20	13	140	288	192	68	60	22,5
♂ ad. „ 1814 „	228	73	28	23	14	—	300	205	—	—	—
♂ ad. „ 1815 Quépénéé	218	73	25	21	13	143	285	200	—	—	22
♂ ad. „ 1816 Maré	243	72	24,5	21	13,5	147	282	186	—	—	—
♂ ad. „ 1817 „	232	71	27,5	21	14	155	303	201	70	62	22
♂ juv. „ 1820 Oubatche	222	70	25	21	14	138	282	189	—	—	—
♂ juv. „ 1821 „	207	66	25	23	14,5	136	274	186	67	59	22
♂ juv. „ 1808 Nathalo	212	67	28	21,5	14	134	262	181	64	56	21,5
♂ juv. „ 1809 „	215	65	27	23	15	130	260	182	65	58	21
♂ juv. „ 1810 „	217	63	25,5	21	14,5	125	261	174	—	—	—
♂ juv. „ 1811 „	202	66	26	20,5	14	125	253	174	64	57	21

Pteropus tonganus geddiei. Mac Gillivray.

Voir la synonymie dans Andersen Cat. Brit. Mus. 2e Ed. 1912, p. 189.

Distribution. Nouvelles-Hébrides (Aneiteum); Nouvelle-Calédonie.

Localité. Iles Loyalty: Ouvéa (1 ♂ sub-ad.).

Le *Pteropus tonganus* Q. et G. très répandu dans les archipels des Fidji et des Samoa est représenté dans les Nouvelles-Hébrides et en Nouvelle-Calédonie par une forme en moyenne un peu plus grande, à dentition légèrement plus forte mais de coloration tout à fait semblable. Il semble que puisque l'on admet la notion de sous-espèce en zoologie il serait indiqué de l'employer ici et de conserver aux exemplaires des Nouvelles-Hébrides et de Nouvelle-Calédonie le nom spécifique de *tonganus*. Andersen en fait une espèce distincte (loc. cit.) nommée *Pteropus geddiei* par Mac Gillivray qui, le premier a décrit leurs mœurs.

[1]) Distance du bord antérieur de l'orbite a l'extrémité des os nasaux.

Pteropus ornatus Gray.

Nos d'ordre	Crâne			Maxillaire supr.								Maxillaire infr.							
	Hauteur [1]) maximum	Largeur à la naissance des arcs zygomatiques	Largeur zygomatique	P^3		P^4		M^1		M^2		P_3		P_4		M_1		M_2	
				long.	larg.	long.	larg.	long.	larg.	long.	larg.	long.	larg.	long.	larg.	long.	larg.	long	larg
	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm
	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1819	18,5	24	34,5	4,2	3,3	5	3,5	6,2	3,2	3	2,4	4,6	2,6	5	3	5,3	3	4,5	2,8
	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1823	18	23	34,5	4,8	3,3	5,5	3,9	6,5	3,3	3,3	2,2	4,8	3	5,3	3,2	5,2	3,2	4,3	3
	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1829	19	23,5	34,5	4,8	3,2	5,2	3,6	6,2	3,1	3	2,2	4,6	2,7	5	2,9	5,3	2,9	4,3	2,5
1812	19,5	21,5	35,5	4,8	3	5,2	3,5	6	3,2	2,8	2,2	4,6	2,8	5	3	5,4	2,7	3,9	2,6
1813	20	23,5	34	4,9	3,2	5,2	3,7	6,6	3,5	3	2,6	4,4	2,6	4,5	3	4,8	3	4,2	3
	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1815	19,5	23,5	37	4,6	3,1	4,8	3,5	5,8	3	3,1	2	4,5	2,9	4,9	3	5,1	2,7	4	2,5
	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1817	21,5	24	39	4,9	3	5,2	3,4	6,1	3	3,3	2,5	4,9	2,8	5,5	3	5,3	2,9	4,1	2,9
	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1821	17,5	22,5	30,5	5	3,4	5,2	3,9	6,2	3,4	3,5	2,4	5	3	5,2	3,2	5,5	2,9	4,7	2,9
1808	20,5	22	33	5	3,2	5,5	3,8	6,5	3,5	3	2,4	4,6	2,8	4,9	3	5,5	3	4,5	2,8
1809	19	23	—	5	3	5,3	3,2	6,5	3,1	2,6	2	5	2,8	5,1	3	5,3	2,7	4,2	2,5
	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1811	20	23,5	33	4,9	3,2	5,5	3,6	6,9	3,5	2,7	2,3	5	2,8	4,8	3	5,6	3	4,6	2,6

La forme occidentale paraît plus rare que celle des Fidji et n'est représentée que par quelques spécimens dans les collections d'Europe. MM. Sarasin et Roux n'en ont obtenu qu'un exemplaire. C'est un ♂ encore jeune capturé dans l'île d'Ouvéa. Mais le Museum de Bâle a reçu à la même époque 5 exemplaires de ce même *Pteropus* provenant de l'île Espiritu Santo (Nouvelles-Hébrides) et récoltés par M. le Dr F. Speiser.

Chez l'exemplaire d'Ouvéa, le dessus de la tête, le dos, la gorge, la poitrine, le ventre sont d'un brun-châtain très foncé, presque noir en dessous, surtout à la gorge; une ligne autour des yeux, se prolongeant en avant sur les côtés du museau et une petite ligne au milieu du museau sont jaunâtres cendrées. Le collet ocre tirant sur le vieil or, de forme très régulière, s'avance sur les épaules et se prolonge en dessous en une zone brun-clair mêlée à la teinte foncée de la poitrine de façon à former un collier presque continu un peu plus bas que la gorge. Ce collier de teinte claire sur la poitrine se remarque chez 3 adultes d'Espiritu Santo, il atteint chez l'un d'eux environ 5 cm de

[1]) du basisphenoïde au point le plus élevé de la crête sagittale.

largeur. Le collet de la ♀ No. 1831 est jaune-clair tandis que le front, le visage, le menton sont d'un brun-châtain fortement mêlé de jaune-roussâtre, cendré. Les autres adultes ont une fourrure identique à celle du spécimen d'Ouvéa. Le collet peut débuter plus ou moins en avant sur l'occiput. Chez le jeune ♂ à dentition de lait No. 1835, le collet est ocre foncé se prolongeant déjà en pointe de chaque côté sur la poitrine; le reste du pelage est brun très foncé, presque noir.

Dimensions du corps.

	Longueur du Corps	Longueur de la tête	Longueur du museau	Oreille Longueur	Oreille Largeur	Avant-bras	3e doigt	5e doigt
No. 1830 ♂ sub-ad. Ouvéa .	216	66	26,5	25	14	132	273	175,5
„ 1831 ♀ ad. Espiritu Santo	263	75	29,5	25	16	152	300	190
„ 1832 ♀ „ „ „	243	75	30	27	16	—	319	—
„ 1833 ♂ „ „ „	257	76	29,5	25	17	152	318	205
„ 1834 ♀ „ „ „	243	—	28,5	23	16,5	149	310	208
„ 1835 ♂ juv. Dent. de lait Espiritu Santo	112	47,5	17,5	20	11,5	76	135	87

Dimensions du crâne.

	Longueur totale	Longueur basilaire	Longueur du museau	Hauteur maximum	Largeur du crâne à la naissance des arcs zygomatiques	Largeur zygomatique	P^3	P^4	M^1	Maxillaire inférieur Longueur	Maxillaire inférieur Hauteur coronoïde	P_3	P_4	M_1
No. 1830 Ouvéa	63	55,5	21,5	18	23,5	31	5 sur 3,5	5,1 sur 4,3	6,6 sur 4	48,5	21	5,2 sur 3,4	5,2 sur 3	5,7 sur 3,5
No. 1831 Espiritu Santo	71	—	23,5	—	24,3	40,5	5 „ 3,6	5 „ 4,3	6,4 „ 4	56	28,6	4,7 „ 3,2	5 „ 3,5	5,5 „ 3,7
No. 1834 Espiritu Santo	—	—	23,6	23	23	35	5 „ 3,6	5 „ 4,2	6,4 „ 3,7	54,6	26	4,5 „ 3,5	5 „ 4	5,5 „ 3,7

Genre **Notopteris** Gray.

Notopteris neocaledonica Trouessart.

Pl. X. Fig. 7, 8, 9, 10.

Notopteris macdonaldi neocaledonica Trouessart. Bull. Mus. d'Hist. Nat. T. 14. 1908. p. 257.

Notopteris neocaledonica Trouess. K. Andersen. Cat. Chir. B. M. 2. Ed. Vol. 1. 1912. p. 799.

Distribution: espèce endémique.

Localité: Nouvelle-Calédonie: Hienghiène, 15 Exemplaires (10 ♂, 5 ♀).

Cette forme de *Notopteris* a été décrite par TROUESSART d'après quatre exemplaires dont la longueur du corps est de 85 centimètres et que l'auteur estimait être parfaitement adultes. Bien qu'étant presque identiques au *Notopteris macdonaldi* Gray sous le rapport des formes extérieures, de la couleur du pelage et de la dentition, ils en différaient suffisamment selon TROUESSART par leurs dimensions moindres pour être considérés comme une sous-espèce distincte. ANDERSEN a introduit cette nouvelle forme comme bonne espèce dans la seconde édition du Catalogue des Chiroptères du British Museum qui a paru en 1912, mais il est d'avis que les 4 individus sont subadultes, «immatures et qu'il faut attendre d'avoir un plus grand matériel pour se prononcer définitivement sur la validité de cette espèce.

Les 4 exemplaires types que possède le Museum de Paris proviennent de la Roche d'Adio, située sur le versant occidental de la chaîne de montagnes qui forme l'arête centrale de la Nouvelle-Calédonie. Cette chauve-souris semblait confinée à ce lieu là, et était inconnue des indigènes lors de sa capture par M. ARCHAMBAULT en 1908. MM. SARASIN et ROUX ont été assez heureux pour retrouver le *Notopteris neocaledonica* en Nouvelle-Calédonie. C'est à Hienghiène sur la côte orientale que se trouve une nombreuse colonie de cette chauve-souris, habitant les grottes creusées dans les rochers calcaires qui dominent la mer.

Parmi les 15 exemplaires que nous possédons, il s'en trouve 11 dont la taille dépasse le chiffre moyen de 85 cm indiqué par TROUESSART et les 3 mâles qui figurent en tête de la liste atteignent la longueur de corps d'un *Notopteris macdonaldi* adulte. Ces derniers doivent être des individus âgés car leur dentition est très usée et incomplète. Les mâles No. 1742 à 1744 et la femelle No. 1750 sont subadultes, les épiphyses de leurs phalanges ne sont en effet pas encore complètement soudées; ce caractère nous semble le meilleur critérium pour estimer l'âge de ces chauves-souris. Comme comparaison nous faisons figurer à la fin du tableau qu'on trouvera plus loin les mesures que nous avons prises sur quelques exemplaires de *Notopteris macdonaldi* soit un ♂ adulte appartenant au Museum de Bâle, une ♀ cotype du Museum de Paris, 2 ♀ et un ♂ du Museum de Berlin, ces 4 derniers individus sont tous subadultes; enfin nous reproduisons les chiffres indiqués par ANDERSEN d'après les exemplaires du British Museum.

Nous constatons que la longueur de l'avant-bras ne dépasse pas 60 centimètres chez les *Notopteris* de la Nouvelle-Calédonie, tandis qu'elle est déjà de 62 centimètres chez les *N. macdonaldi* subadultes. Le troisième doigt atteint au maximum une longueur de 121,8 mm chez les exemplaires de la Nouvelle-Calédonie, tandis qu'il mesure en moyenne 136 mm, chez les *N. macdonaldi* adultes. Les autres doigts présentent la même différence dans les deux formes. Le tibia est aussi développé relativement à la taille chez les *Notopteris* de Nouvelle-Calédonie que chez leurs voisines des îles Fidji.

De l'examen de ces chiffres nous tirons les conclusions suivantes: Les moyennes indiquées par TROUESSART correspondent aux dimensions d'un individu subadulte. Les *Notopteris* de la Nouvelle-Calédonie peuvent atteindre la taille du *Notopteris macdonaldi*

mais leur avant-bras et leurs doigts ont une longueur beaucoup moindre. Cette grande réduction de l'aile nous paraît être un caractère distinctif suffisant pour considérer les *Notopteris* de la Nouvelle-Calédonie comme une espèce différente du *Notopteris macdonaldi* Gray des îles Fidji, Carolines et Aneiteum.

Tous les exemplaires de Hienghiène présentent la même coloration soit un brun sépia cendré, uniforme sur le dos, un peu plus foncé sur la tête et autour des yeux. Cette teinte est plus claire en dessous. La fourrure se compose de deux sortes de poils, soit de poils laineux gris brunâtres très clairs et de poils plus épais et plus rigides, sortes de soies d'un brun foncé avec l'extrémité jaune. Ces soies sont très clairsemées sur le dos et plus nombreuses sur la tête. Les exemplaires de *Notopteris macdonaldi* que nous avons examinés se distinguaient tous par une teinte plus claire tirant sur le jaune isabelle. Par contre l'exemplaire que décrit ANDERSEN (loc. cit. p. 798) est plus

Dimensions du corps.

		Notopteris neocaledonica										
No. d'ordre		1736	1737	1738	1739	1740	1741	1742	1743	1744	1745	1746
Sexe, âge		♂ ad.	♂ ad.	♂ ad.	♂ ad.	♂ ad.	♂ ad.	♂ juv.	♂ juv.	♂ juv.	♂ Dentition de lait	♀ ad.
		mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm
Corps		100	101	99	98,5	94	92	84,5	83	81	55	93
Queue		43.5	53,5	49	50	47.5	50	47	43	48	24,5	54
Tête		34	36	35	36,5	35.5	34,5	34,5	34	34	23,5	33
Museau		14.5	14,5	14	14,5	15	14	15	14	14	8	14
Oreille		14	1	15	14,5	14,5	14	14.5	14	15	11	15
Avant-bras		58,5	60	58	60	58	57.5	54,5	55	53.5	33,5	59
3e Doigt	long. totale	118,2	121,8	118,2	119,8	118,5	115,5	112,9	111.9	109	57	117,5
	métacarpien	40,8	44.3	42.1	44,1	42,5	42	40,8	39,8	39,1	—	42
	1e phalange	32,4	32	30,6	30,4	31	29,3	29,7	30,5	29,7	—	31,5
	2e phalange	45	45,5	45.5	45.3	45	44,2	42,4	41,6	40,2	—	44
4e Doigt	long. totale	92,6	97,3	95.9	94	96	93	89,2	88,5	88,5	48,7	94,8
	métacarpien	38,7	41,8	41	42	41	40	38.5	38,2	38	—	40,3
	1e phalange	26,3	26,3	25,6	25	25.8	25,5	24,7	24.3	24,5	—	26
	2e phalange	27.6	29,2	29,3	27	29.2	27,5	26	26	26	—	28,5
5e Doigt	long. totale	80.4	87,2	83,6	82,8	83,5	82,2	78,8	77,6	78	43.5	83.7
	métacarpien	43.5	46	43	45.5	43.5	43	40,8	40,6	40.9	—	43
	1e phalange	20,2	21	20,1	19.7	20,1	19.5	19,5	18.2	19,1	—	20,7
	2e phalange	16,7	20,2	20,5	17,6	19,9	19.7	18,5	18,8	18	—	20
2e Doigt	long. totale	41.3	44,5	40,8	40,3	40,1	38,3	40,3	39,5	37,9	32	40
	métacarpien	29	32	28,8	29,3	28.6	27,2	29.5	27,5	26,2	—	28
	1e phalange	7.9	77.5	7	7	7	6,6	7,5	7,5	6,5	—	7,5
	2e phalange	4.4	5	5	4	4.5	4.5	3,3	4.5	5,2	—	4.5
Pouce		22	24,7	23,5	25,5	25.3	23,4	25	24,4	25	17,5	25
Tibia		34	33	33	33	34	32,5	29.5	31	30	16,5	30
Pied		17	20	19	18,5	17,5	19	18,5	17	17	16	20

foncé, sa coloration ne semble pas beaucoup différer de celle du *Notopteris neocaledonica*. Le jeune mâle No. 1745 possède une dentition de lait complète. Elle nous semble assez intéressante pour que nous en donnions ici une description. Elle se compose de 20 dents: $\frac{id_1\ id_2\ cd\ D_3\ D_4}{id_1\ id_2\ cd\ D_3\ D_4}$. Les incisives, les canines et les molaires antérieures ont la forme habituelle des dents de lait des chauves-souris: une pointe légèrement recourbée. L'incisive antérieure est très petite; l'incisive postérieure est plus forte, avec une courbure assez prononcée. On voit en arrière d'elle l'alvéole de l'incisive définitive.

La canine et les molaires de lait sont insérées à l'extérieur du bord alvéolaire, sur la paroi externe du maxillaire. Derrière la canine définitive dont la pointe est visible, se trouve la canine de lait, longue et pointue. Elle est implantée un peu moins obliquement que ce n'est indiqué dans la figure. La couronne de la prémolaire antérieure

Dimensions du corps.

	N. neocaledonica (suite)				Notopteris macdonaldi				
Nos d'ordre . .	1747	1748	1749	1750	118 Museum Bâle	d'après Andersen British Museum		Co-Type Mus. Paris	2880 Mus. Berlin
Sexe, âge . .	♀ ad.	♀ ad.	♀ ad.	♀ juv	♂ ad. Viti Levu	♂ ad. Fidji	♂ ad. Aneitum	♀ juv. Fidji	♂ juv. Viti Levu
	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm
Corps	87,5	89	91	85,5	102	—	—	91	89
Queue	50	50	53.5	49	60	—	58	55	50
Tête	33	33.5	34	32	38,5	—	—	36.5	—
Museau	13,5	14	14	14	14,5	—	—	14	—
Oreille	13,5	15	14,5	15	14,5	—	15.5	12	14
Avant-bras	58	58	—	55	66,5	68,5	65.5	62	62,2
3e Doigt long. totale	119.5	117,5	113,1	106,1	137,7	137	134	127,5	125.4
métacarpien	43	43.7	40,9	38,9	47	48	46	44.5	43
1e phalange	31	30,5	29,3	28,6	36,3	37.5	36	33	32.4
2e phalange	45,5	43.3	42,9	38,6	54.4	51,5	52	50	50
4e Doigt long. totale	93	92,3	89,9	85.7	109	111	108	102.1	98.5
métacarpien	40	40,3	38,5	38,2	44,6	46	42,5	42,7	40,8
1e phalange	26	25	25	23,5	30,8	32	32	27,4	27,3
2e phalange	27	27	26,4	24	33,6	33	33,5	32	30.4
5e Doigt long. totale	81,5	82,2	79.2	75.2	95	95.5	95,5	87,7	85,1
métacarpien	42,7	42,3	41,7	40,1	48	48	47	44.7	43
1e phalange	20	19,7	19,3	18,5	23.2	24,5	23,5	22.5	20,8
2e phalange	18.8	20,2	18,2	16,6	23.8	23	25	20,5	21.3
2e Doigt long. totale	39,2	40,7	38,8	36,8	48,5	50	45,5	42,6	42
métacarpien	29,5	29.7	28	25,8	34,2	35,5	32,5	29.6	28.7
1e phalange	6,5	6.5	6,8	6,5	9,8	10	9	8,6	9
2e phalange	3,2	4,5	4	4,5	4.5	4,5	4	4.4	4,3
Pouce	24,6	23,7	24,4	23	27,2	26	25,5	24	25.8
Tibia	31	33	31	29.5	34.5	35	35	32.5	30,5
Pied	18,5	18,5	16,5	17	20.5	—	22	20,5	19,5

dépasse déjà d'½ millimètre le bord alvéolaire. Un peu en arrière d'elle se trouve la molaire de lait antérieure. De forme cylindrique, avec la pointe émoussée, elle est implantée tout à fait obliquement. A peu de distance en arrière on voit la molaire de lait postérieure (Fig. 9). Elle se distingue des autres dents de lait par sa forme très particulière. On y remarque une couronne en forme de demi-sphère assez régulière, aplatie latéralement, séparée par un sillon d'une racine très large, aplatie et creusée d'une grande cavité interne.

A la mâchoire inférieure les incisives antérieures et postérieures sont encore plus réduites que celles de la mâchoire supérieure. La canine est fortement recourbée et pointue; la molaire de lait antérieure, cylindrique, courte, arrondie à l'extrémité. La molaire de lait postérieure (Fig. 10) ressemble à la dent correspondante supérieure. Sa couronne est de forme moins régulière. Elle semble posséder deux racines, mais il n'y en a qu'une en réalité, de forme bifide, car on ne peut distinguer qu'une cavité centrale.

Chez aucun des 14 individus adultes et subadultes, nous n'avons trouvé trace d'une incisive antérieure définitive. De plus, seuls les individus subadultes No. 1742, 1744 et 1750 possèdent en avant des incisives postérieures une paire d'alvéoles visibles. Chez les autres ils sont obturés. Nous pensons que cet alvéole, est celui de l'incisive de lait antérieure qui s'obture lentement et que l'incisive antérieure définitive n'existe pas.

Dimensions du crâne.

	Longueur totale	Longueur basilaire	Longueur[1] du museau	Largeur zygomatique	Largeur du crâne à la naissance des arcs zygomatiques	Largeur interorbitale	Hauteur[2] du crâne	Maxillaire inf. longueur totale	Maxillaire inf.[3] Hauteur coronoïde	Maxillaire sup. $P^3 M^2$	Maxillaire inf. $P_3 M_3$
N. neocaledonica	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm
No. 1738 ♂ ad. Hienghiène	33,8	26,5	12,5	19	14	6,8	11.3	23.5	8	—	9.2
„ 1746 ♀ ad. „	32,8	27,9	12	16,4	13.4	6,5	11	23	6,6	7,5	9,5
„ 1743 ♂ juv. „	32,8	27,5	11,3	16	13,5	6,4	10	23	6,4	7,1	9.3
„ 1744 ♂ juv. „	32,3	26,5	11,3	15	13,5	6	10	22	6	7,2	9
N. macdonaldi											
♀ juv. Museum Paris	36	30	12	17,5	14,5	7	11,3	25	8	8	10
♂ juv. Museum Berlin (No. 2880)	34.4	29,5	12	18,3	14.3	7	—	24	7.8	8	10

[1]) Distance du bord antérieur de l'orbite à l'extrémité des os nasaux.

[2]) du basisphénoïde au point le plus élevé de la crête sagittale.

[3]) de la base du proc. angulaire au sommet du proc. coronoïde.

Nous faisons encore remarquer que l'alvéole de l'incisive postérieure définitive est déjà formé chez le jeune et visible immédiatement derrière l'incisive de lait postérieure tandis qu'il n'y a pas trace d'alvéole en arrière de l'incisive de lait antérieure. La formule dentaire du genre *Notopteris* a été écrite de toutes sortes de façons par les différents auteurs. Voici quelques exemples:

$I\frac{1}{1}C\frac{1}{1}M\frac{4}{5}$ Gray (Proc. Zool. Soc. 1859).

$I\frac{2}{1}C\frac{1}{1}P\frac{2}{3}M\frac{2}{2}$ Dobson (Cat. Brit. Mus. 1e Ed. 1878).

$I\frac{2}{1}C\frac{1}{1}P\frac{2}{2}M\frac{2}{3}$ Matschie (Megachir. Berlin. Mus. 1899).

$I\frac{2}{1}C\frac{1}{1}P\frac{3}{3}M\frac{1}{2}$ Miller (U. S. N. Mus. Bull. 57. 1907).

$(i^1)\frac{i^2\,C\,P^3\,P^4\,M^1\,M^2}{i^2\,C\,P^3\,P^4\,M^1\,M^2\,M^3}$ Andersen (Cat. Brit. Mus. 2e Ed. 1913).

Après l'examen de la dentition de lait nous adoptons la formule d'Andersen, en considérant l'avant-dernière dent supérieure comme une molaire puisqu'elle n'est pas précédée d'une dent de lait. Nous nous demandons en outre si la paire d'incisives antérieures a jamais été vue, aucun auteur ne l'ayant décrite. Comme nous l'avons dit, nous estimons qu'elle n'existe plus chez *Notopteris neocaledonica* et qu'on peut la supprimer de la formule dentaire, tout en la laissant entre parenthèses pour le *Notopteris macdonaldi*.

Microchiroptères.

Ce sous-ordre est représenté en Nouvelle-Calédonie et aux Loyalty par deux genres de la famille des *Vespertilionidae*: le genre *Chalinolobus* dont un seul exemplaire appartenant à une espèce nouvelle a été capturé en Nouvelle-Calédonie et le genre *Miniopterus*, dont on trouve de nombreux représentants répandus un peu partout, sur la Grande Terre et dans les 3 îles Loyalty.

Genre **Chalinolobus** Peters.

Chalinolobus neocaledonicus n. sp.

Distribution: Espèce endémique.

Localité: Nouvelle-Calédonie: Canala, 1 Exemplaire ♂ ad. (dans une maison).

Cette forme présente avec le *Chalinolobus nigrogriseus* Gould les caractères communs suivants: le bord interne de l'oreille, très convexe, se recourbe en arrière en formant à sa base un lobule bien distinct. Le bord externe se prolonge jusqu'à l'angle postérieur de la bouche en une lame horizontale. On n'y distingue pas d'appendice vertical semblable à celui de *Ch. gouldi* Gray.

Les narines ne sont pas aussi proéminentes que chez *Ch. nigrogriseus* et les lèvres supérieures sont un peu moins renflées. Le bord interne et le bord externe de l'oreille

sont tous deux concaves dans leur partie supérieure de sorte que le sommet de l'oreille est étroit. L'oreillon est bien développé, son plus grand diamètre se trouve un peu en dessous de la moitié du bord interne. En dessus le pelage est d'un brun-noir uniforme, très doux et soyeux, les poils ont une longueur de 8,5 à 9 mm. Une touffe de poils d'un brun plus clair se remarque derrière chaque oreille. Il y a aussi une légère teinte roussâtre sur la face devant les yeux. La couleur en dessous tranche nettement avec celle du dos, elle est d'un brun jaunâtre cendré, plus foncé sur la poitrine et s'éclaircissant graduellement jusqu'à la région anale où les poils sont entièrement jaunâtres.

Le *Chalinolobus* de la Nouvelle Calédonie se distingue encore du *Ch. nigrogriseus* par sa taille un peu plus forte et par son avant-bras plus long; l'aile est cependant moins développée, car les doigts n'atteignent pas la longueur qu'ils ont chez l'espèce australienne. Le crâne est aussi plus fort et les dents plus grandes bien que de même forme sauf M^3 qui est relativement un peu plus étroite.

Dimensions du corps.

	Tête et corps	Queue	Avant-bras.	3e doigt	4e doigt	5e doigt	Tibia	Pied	Oreille
Chalinolobus neocaledonicus ♂	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm
No. 1751, type — Museum de Bâle	50,5	33	35.3	32,5 13 10,8 6,3 } 62,6	32,3 12 9,3 } 53,6	30,8 13 } 43,8	14.3	8	12
Chalinolobus nigrogriseus ♀									
No. 235 — Museum de Bâle	47	34	34,2	33,4 15,2 12,4 7.6 } 68,5	32,4 13,3 9 } 54,7	31,7 7,8 6,2 } 45,7	14	7,5	11
Chalinolobus nigrogriseus ♂									
No. 4656 — Museum de Berlin	—	—	34.5	34 15.5 14 5.6 } 69,1	—	—	14	—	—
Chalinolobus nigrogriseus ♀									
d'après les mesures de Dobson	44,4	34,2	34,2	63,5	—	40,2	—	—	—

Dimensions du crâne.

	Longueur basilaire	Largeur mastoïde	Largeur zygomatique	Hauteur[1]) maximale	Séries dentaires CM³ sup.	Séries dentaires CM₃ inf.
	mm	mm	mm	mm	mm	mm
Chalinolobus neocaledonicus No. 1751, type — Museum de Bâle	10,5	8 8	10	7,8	5.7	6
Chalinolobus nigrogriseus No. 235 — Museum de Bâle	9.6	7.6	9.2	7.1	4.8	5

[1]) de la base du tympanicum au point le plus élevé de la crête sagittale.

Le *Chalinolobus rogersi* Thomas habitant le nord de l'Australie présente des caractères communs à ces deux espèces mais s'en distingue par sa coloration plus claire, son crâne et sa dentition plus faibles.

Genre **Miniopterus** Bonaparte.

Tomes a décrit en 1858 une nouvelle espèce de Minioptère d'après 4 exemplaires qu'il dit avoir été rapportés d'Australie par Grey, et l'a dénommée pour cela *Miniopterus australis*. En examinant d'autres exemplaires du British Museum, il en trouve d'identiques au *M. australis* provenant de Timor et pense que cette espèce a une aire d'habitat très étendue. Dans le Catalogue du British Museum, Dobson indique comme lieu de provenance des exemplaires types de Tomes les îles Loyalty. Monsieur le Dr. O. Thomas a bien voulu nous confirmer que cette dernière provenance était indiquée sur les étiquettes des exemplaires récoltés par Grey et inscrite dans les registres du Musée. Il faut donc adopter les îles Loyalty comme habitat des individus types du *Miniopterus australis* Tomes. Allen rapporte à cette espèce deux exemplaires du Museum of Comparative Zoology d'Harvard dont les étiquettes indiquent la provenance Queensland avec un ?. Enfin de Beaufort a décrit des Minioptères récoltés aux îles Arou et Key, qui correspondent bien par leurs dimensions au *M. australis*. En étudiant le matériel très abondant récolté par MM. Sarasin et Roux nous avons reconnu 3 formes bien distinctes. Le plus grand nombre d'individus peuvent être identifiés au *M. australis* de Tomes; mais il en est une dizaine, capturés dans l'île Lifou, qui se distinguent par leurs dimensions plus fortes et auxquels il faut adjoindre l'exemplaire cotype No. 1 de Tomes. Nous les considérons comme une sous-espèce de *M. australis*. Enfin 6 individus provenant de 5 localités des Loyalty et de la Grande Terre diffèrent des deux formes précédentes par les proportions du corps, du crâne et par leur dentition. Nous les réunissons en une espèce nouvelle.

Miniopterus australis Tomes.

Pl. X. Fig. 1, 2, 12.

Miniopterus australis Tomes. Proc. Zool. Soc. 1898 p. 125. Ex. No. 2, 3, 4, 5.
Dobson. Cat. Chir. Brit. Mus. 1878 p. 351.
Allen. Bull. Mus. Comp. Zool. Harvard College. Vol. 52. 1908. p. 54.
de Beaufort. Abhandl. Senckenberg. Naturf. Gesellsch. Bd. 34. 1011. p. 110.

Distribution. Iles Loyalty, Australie (Queensland)?, Ile Timor, Iles Arou et Key.

Localités. Nouvelle-Calédonie: Oubatche, Pouébo, Ciu.

Iles Loyalty: Maré, Netché.
Lifou, Quépénéé.
Ouvéa, Fayaoué.

Le *Miniopterus australis* n'avait pas encore été signalé en Nouvelle-Calédonie. Nos exemplaires proviennent tous de la côte orientale, mais il est probable que l'espèce est répandue dans toute l'île. Les individus capturés dans les îles Maré, Lifou et Ouvéa sont identiques à ceux de la Grande Terre. Ceux de Fayaoué (Ouvéa) accusent cependant une taille et une longueur d'avant bras un peu inférieure à la moyenne des individus des autres îles. Le pelage présente chez tous la même couleur brune uniforme à peine plus claire en dessous qu'en dessus. Le léger duvet de poils qui recouvre la face supérieure de la membrane interfémorale dans sa partie antérieure est plus ou moins visible, et peut disparaître avec l'âge. Il s'étend en général jusqu'à une ligne allant du milieu du tibia à l'extrémité distale de la 4e vertèbre caudale. L'aile s'insère le plus souvent au tarse, mais elle s'attache parfois plus haut et laisse libre un segment inférieur du tibia qui peut égaler 1/7e de la longueur totale de cet os.

Le caractère externe le plus constant est la forme de l'oreillon. Sa moitié inférieure est droite avec les bords parallèles, la moitié supérieure s'élargit et présente une forte courbure en avant; la partie supérieure, convexe du bord externe est dentelée. Cette dentelure un peu irrégulière et plus ou moins accusée se retrouve cependant chez tous les exemplaires de *M. australis*.

Le crâne de *M. australis* est caractérisé par sa forme relativement plus allongée, moins ramassée que chez *M. schreibersi*. La région occipitale et la boîte crânienne sont moins renflées. La crête sagittale est bien accusée sur la région frontale et se trouve plus élevée que le sommet de l'occiput; la partie faciale est plus allongée.

Les molaires supérieures ont une forme un peu différente de celles du *M. schreibersi*. Leur moitié interne est plus longue (dans le sens antéro-postérieur), le cingulum est un peu plus développé, mais le talon est moins dégagé que chez *M. schreibersi*. Cela donne au contour de la dent une forme plus carrée.

Dimensions moyennes du corps (matériel des 4 îles).

	Tête et corps	Queue	Avant-bras.	3e doigt	4e doigt	5e doigt	Tibia
	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm
Moyenne	41,6	41,5	36,7	71,4	53,9	45	14,4
Maximum	45	46	38,5	74,2	57	47	16
Minimum	38	37	35	68	50	42	13,6
Nombre d'individus mesurés	*26*	*19*	*37*	*26*	*26*	*25*	*31*

Dimensions moyennes du crâne (9 individus mesurés).

Longueur totale	Longueur basilaire	Largeur zygomatique	Largeur boîte crânienne	Largeur mastoïde	Longueur du museau	Hauteur max.	Série dentaire supérieure		Série dentaire inférieure	
							M^3 P ant.	M^3 C	M_3 P ant.	M_3 C
mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm
14.2	10.8	7.7	7	7.8	6	5.5	4.7	5.5	5.1	5.8

Miniopterus australis robustior n. subsp.
Pl. X. Fig. 3, 4, 13.

Miniopterus australis Tomes Proc. Zool. Soc. 1858. p. 126. Ex. cotype No. 1.

Localité. Iles Loyalty: Lifou, Quépénéé. 9 Exemplaires (3 ♂, 6 ♀).

Ces Minioptères ne se distinguent des précédents que par leurs dimensions plus fortes. C'est une forme géante du *M. australis*. Les proportions relatives du corps et des membres, la couleur et la distribution du pelage sont les mêmes. Le crâne se distingue aussi de celui du *M. schreibersi* par l'allongement de la région antérieure et le moindre développement de la boîte crânienne. Il est plus grand que celui du *M. australis* mais a une forme identique (fig. 3). Les molaires supérieures sont aussi du même type (fig. 4). Il nous semble préférable pour ces diverses raisons, de réunir ces grands exemplaires de Quépénéé aux petites formes précédentes, sous le même nom spécifique, en les considérant comme une sous-espèce; ce serait une variété locale puisqu'on n'en a pas trouvé dans les autres régions de la Nouvelle-Calédonie et des îles Loyalty. Une différence dans les dimensions du corps, tant qu'elle ne modifie pas les proportions des diverses parties de ce corps et que les caractères morphologiques restent identiques, n'est pas suffisante pour établir une distinction spécifique. (C'est aussi en vertu de ce principe que nous avons considéré le *Notopteris* de la Nouvelle Calédonie comme une espèce distincte du *N. macdonaldi*, parce qu'à égalité de taille l'aile est beaucoup plus développée chez ce dernier.)

L'aile s'insère au tarse chez les 9 exemplaires. Chez tous l'oreillon présente une

Dimensions du corps.

No. d'ordre. Sexe.	1752 ♂	1753 ♂	1754 ♂	1755 ♀	1756 ♀	1757 ♀	1758 ♀	1759 ♀	1760 ♀
	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm
Tête et corps . . .	46	46	44	47	43	44.5	47	49	46 5
Queue	43	43,5	37,5	42	42,4	43	43	46	
Avant-bras	40,5	40,5	39,5	39.5	—	39	40	41,2	40,2
3e Doigt long. totale	77.7	76,5	78	79,8	78	77.6	79,2	80	79,2
métacarpien	35	34	35	36	35.5	35,5	35.7	37	36
1e phalange	10	10	10	10,8	10	10	10	10	9,8
2e phalange	32,7	32,5	33	33	32,5	32,1	33,5	33	33,4
4e Doigt long. totale	56,6	58,5	57,4	58,3	55,6	56,7	58,5	58,5	58,5
métacarpien	33.5	34,5	33,8	34,6	33.7	34.5	34.6	35	34,4
1e phalange	7,1	7.5	7,6	7,8	7.9	7.7	7,9	8	7,8
2e phalange	16	16,5	16	15,9	14	14.5	16	15,5	16,3
5e Doigt long. totale	46,3	46,7	45	47	46.8	46 2	47,1	47	46,7
métacarpien	31	30,8	31	31,5	31	31,4	31,5	32	31,2
1e phalange	7,8	8,3	7,6	8	7,8	7.8	8	8	8
2e phalange	7,5	7,6	6,4	7,5	8	7	7,6	7	7,5
Tibia	15,8	15	15	15	14,5	14.3	15	15,2	14,7
Pied	8,4	8	8	7,8	8	8	8.5	9	8,7
Oreille	12.2	11.5	12	12	13	12,4	12,5	12	12

Dimensions du crâne.

	Longueur totale	Longueur basilaire	Largeur zygomatique	Largeur boîte crânienne	Largeur mastoïde	Longueur du museau	Hauteur maximale	Maxillaire supérieur		Maxillaire inférieur	
								M^3 P ant.	M^3 C	M_3 P ant.	M_3 C
	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm
1752 ♀	16,4	12,5	9	7,8	8,5	7	6,4	5,5	6,5	6	7
1753 ♂	16,3	12,4	9	7,5	8,3	6,5	6,5	5,5	6,5	6	7
1756 ♀	16,3	12	—	7,5	8,4	6,6	6,5	5,4	6,5	6	6,9
1759 ♀	16,1	12,4	—	7,5	8,7	6,7	6,5	5,5	6,5	6	7

forme assez différente de celle qui a été décrite chez *M. australis*. Il est de la même largeur sur toute sa longueur et à peine recourbé au sommet. Son bord externe n'est pas dentelé.

Il faut faire rentrer dans cette série l'exemplaire cotype No. 1 de TOMES. Les dimensions qu'indique l'auteur sont plus grandes que celles du No. 2 à 5 et correspondent à celles des individus géants de Quépénéé. De plus monsieur le Dr. O. THOMAS a eu l'amabilité de comparer pour nous le crâne de l'exemplaire de TOMES avec ceux de Quépénéé et les a trouvés identiques ainsi que leurs dentitions.

Miniopterus macrocneme n. sp.

Pl. X. Fig. 5, 6, 11.

Distribution: Nouvelle-Calédonie et îles Loyalty.

Localités. NOUVELLE-CALÉDONIE: Oubatche (2 ♂, ♀), Hienghiène (1 ♂).
ILES LOYALTY: Maré, Netché (1 ♂).
Lifou, Quépénéé (1 ♂), Nathalo (1 ♂).

Cette nouvelle forme ne s'est rencontrée que par individus isolés dans diverses localités. Elle semble avoir une aire d'habitat assez étendue mais n'être commune nulle part. A première vue on peut la confondre avec le *M. australis robustior*; le corps et l'avant-bras sont de même grandeur et la coloration du pelage identique, mais elle est caractérisée par le grand développement de la queue et du tibia. L'aile est aussi en moyenne un peu plus développée. La queue est plus longue que le corps (d'environ ½ centimètre). Le tibia atteint la longueur de celui du *Miniopterus schreibersi*.

La membrane interfémorale est presque dépourvue de poils sur sa face supérieure. L'oreillon a ses bords parallèles presque jusqu'à l'extrémité; sa moitié supérieure est légèrement recourbée en avant et son bord externe, convexe ne présente pas de dentelure (fig. 11).

Le crâne est d'un type nettement différent de celui du *M. australis*. La boîte crânienne est beaucoup plus développée, la région occipitale plus élevée de sorte que le sommet de l'occiput est toujours plus haut que la crête sagittale peu apparente.

Il est plus élevé et plus large que le crâne du *M. australis* mais de même longueur (fig. 5). Par la forme de son crâne le *M. macrocneme* se rapproche davantage du

M. schreibersi que du *M. australis*. On peut en dire autant de la dentition. Les molaires supérieures sont à peu près de la grosseur des molaires du *M. australis* mais s'en distinguent par leur forme plus rétrécie au côté interne. Le cingulum du bord interne est moins saillant, tandis que le talon est plus détaché de la base de la dent; ce dernier caractère est plus visible sur M_1 que sur M_2. Nous retrouvons exactement cette forme de molaire chez *M. schreibersi*.

Miniopterus macrocneme est beaucoup plus petit que *M. schreibersi* et ses sous-espèces de la Chine et du Japon. Par les dimensions de son crâne il se rapproche du *M. fuscus* Bonhôte des îles Liu Kiu, dont l'avant-bras est cependant plus long. Les diverses espèces qui habitent les Indes, les îles de la Sonde, les Philippines sont toutes

Dimensions du corps.

No. d'ordre. Sexe . . Provenance . .	1761 ♂ Quépénéé	1762 ♂ Nathalo	1763 ♂ Hienghiène	1764 ♂ Netché	1765 ♀ Oubatche	1766 ♂ Oubatche
	mm	mm	mm	mm	mm	mm
Tête et corps	44,2	45	49,5	49	46	48,5
Queue	50,4	50,5	52,5	53	53	53
Avant-bras	39,7	39,8	39,5	40,5	40,8	40
3e Doigt long. totale . .	79,7	80,5	76,7	81,5	83	82,2
métacarpien . .	37,4	37,5	36,5	38,8	39	38
1e phalange . .	9	9,8	8,9	9,7	10	10
2e phalange . .	33,3	33,2	31,3	33	34	34,2
4e Doigt long. totale . .	58,7	59,6	56,8	60,3	60,3	60
métacarpien . .	36	36	34,5	36,8	37	36,2
1e phalange . .	7,9	8,1	7,6	8	8,3	8,2
2e phalange . .	14,8	15,5	14,7	15,5	15	15,6
5e Doigt long. totale . .	48,5	49,9	48,5	51,2	51,7	51,1
métacarpien . .	32	32,6	31,3	33,5	33,9	33,2
1e phalange . .	8	8,6	8,9	9	8,8	8,7
2e phalange . .	8,5	8,7	8,3	8,7	9	9,2
Tibia	17,8	18,2	—	18	18,5	19
Pied	7,6	7,5	7,7	7	7,6	7,5
Oreille	10	11,5	10,7	12	11,5	11,2

Dimensions du crâne.

	Longueur totale	Longueur basilaire	Largeur zygomatique	Largeur boite cranienne	Largeur mastoïde	Longeur museau	Hauteur maximale	Maxillaire sup.		Maxillaire inf.	
								M^3 P ant.	M^3 C	M_3 P ant.	M_3 C
	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm
1761	14,2	10,7	7,3	7,5	8	6	6	4,6	5,5	5,2	5,8
1762	14	10,6	7,8	7,5	8	6,5	6	4,7	5,5	5,2	6
1764	14,2	11	8,2	7,3	8,2	6,2	5,8	4,7	5,8	5,5	6,4
1765	14,4	10,8	8	7,3	8,2	6	5,9	4,8	5,7	5,4	6

plus grandes que le *M. macrocneme* sauf le *M. pusillus* dont les dimensions sont à peu près celles du *M. australis*.

Une révision des différentes formes de *Miniopterus* dont nous venons de parler nous paraît très nécessaire. Pour la plupart d'entr'elles, la description de l'animal n'est pas suffisamment détaillée, or nous venons de voir que les 3 formes qui habitent la Nouvelle-Calédonie ne peuvent être distinguées les unes des autres que si l'on examine attentivement les caractères du crâne, de la dentition aussi bien que les dimensions du corps et des membres. Il y a deux types de crânes distincts, comme nous l'avons démontré plus haut, celui du *M. schreibersi* que l'on retrouve chez *M. macrocneme*, et celui du *M. australis*. Il serait nécessaire de savoir auquel de ces 2 types se rattachent les formes des Indes orientales, les *Miniopterus fuscus*, *M. pusillus* et les exemplaires des îles Arou et Key que de Beaufort rapporte à *M. australis*, pour pouvoir établir les degrés de parenté qui existent entre ces différentes formes.

Muridae.

Les spécimens de rats que MM. Sarasin et Roux ont récoltés en Nouvelle-Calédonie et aux îles Loyalty appartiennent à 4 formes différentes. On y trouve des représentants de l'*Epimys norvegicus* Erxl. de l'*Epimys rattus* L. et de sa sous-espèce *alexandrinus* Is. Geoff. importés d'Europe, ainsi que des individus de l'espèce polynésienne *Mus exulans* Peale.

Genre **Epimys.** Trouesst.

Epimys norvegicus (Erxl.).

Mus decumanus Pallas.

Localité. Iles Loyalty: Lifou, Quépénéé (1 ♂).

Cet exemplaire est identique à ceux des environs de Bâle que possède le Musée de Bâle.

Epimys rattus (L.).

Localité. Nouvelle-Calédonie: Oubatche (4 ♀, dans une maison).

Ces spécimens sont tout à fait semblables aux *E. rattus* capturés en Suisse et appartenant à la collection de Bâle. Ils sont tous noirs en dessus et gris ardoisé en dessous.

Epimys rattus cfr. subsp. alexandrinus (Is. Geoff.).

Localités. Nouvelle-Calédonie: Oubatche (2 ♂).
Iles Loyalty: Maré, Médou (1 ♂), La Roche (1 ♀ juv.).
Lifou, Quépénéé (2 ♂).

Ces 6 individus se distinguent des autres par la teinte de la tête et du dos d'un brun roux clair qui se prolonge jusque sur les doigts. Le dessous du corps et des membres est blanc; la limite entre ces deux couleurs sur les côtés est très tranchée.

Les soies sont abondantes sur le dos, elles sont noires sur toute leur longueur; les poils piquants sont blancs avec la pointe brune. Les poils laineux sont gris ardoisé sur un peu plus de la moitié de la longueur, puis roux-orangé avec la pointe brune. Les poils en dessous sont entièrement blancs. Les dimensions du corps rentrent dans la moyenne mais le crâne est plutôt fort.

Dimensions du crâne.

Nº d'ordre, Sexe Provenance	Longueur totale	Longueur basilaire	Largeur zygomatique	Largeur interorbitale	Palais Longueur	Foramen palatinum	Nasalia	Série des M. sup.
	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm
No 1842 ♂ Oubatche	43.5	34.5	21,5	6,5	20	7,5	—	6,5
„ 1843 ♂ Oubatche	44	35,2	20,6	6	—	8	16,4	6,6
„ 1844 ♂ Quépénéé	47	37	21	6,5	20,5	8	16.	6,5

Ces exemplaires peuvent être rapportés à la variété à ventre blanc de l'*Epimys rattus* d'Europe et porter provisoirement comme nom de sous-espèce la dénomination générale d'*alexandrinus*. Les rats à ventre blanc de l'Europe et des autres continents n'ont pas encore été l'objet d'études aussi détaillées que celle de Bonhote sur les Rats égyptiens. (Proc. Zool. Soc. 1910. p. 651.) Les variétés que cet auteur a distinguées sous les appellations de *tectorum, grey tectorum, grey alexandrinus, alexandrinus* ne peuvent s'adapter actuellement qu'au matériel d'Egypte; nous ne pourrions employer l'un de ces noms pour désigner le rat à ventre blanc de la Nouvelle-Calédonie dont le premier pays d'origine est inconnu.

Epimys exulans (Peale).

Distribution: Polynésie.

Localités. Nouvelle-Calédonie: Ciu (1 ♂, 1 ♀ avec 4 juv.); Tio (1 ♂ juv.).
Iles Loyalty: Lifou, Quépénéé (1 ♂).

Le pelage est caractérisé par l'abondance des poils piquants sur le dos.

Le dessus est roux mêlé de châtain. Les poils laineux sont gris sur un peu plus de la moitié inférieure et jaune-orange à l'extrémité. Les poils piquants sont transparents à la base avec le tiers supérieur brun. Les soies, de longueur moyenne sont peu nombreuses. Le dessous est d'un blanc crême; les poils sont gris, avec le tiers supérieur blanc. La teinte roussâtre de la nuque envahit plus ou moins la gorge; la couleur du dos peut aussi envahir plus ou moins les pattes, parfois jusqu'à la base des phalanges.

La présence du *Mus exulans* a été signalée dans presque toutes les îles de l'Océan Pacifique. Pour le détail de sa répartition géographique nous renvoyons au travail de E. Waite [1]) sur les Mammifères et Reptiles de Funafuti.

[1]) Mem. of. Australian Mus. 1897, p. 167.

Dimensions de 3 adultes.

Nº d'ordre, Sexe Provenance	Corps: Longueur du corps	Tête	Queue	Oreille	Pied	Crâne: Longueur totale	Longueur basilaire	Nasalia	Palais	Foramina palatina	Largeur zygomatique	Largeur interorbitale	Séries dentaires M sup.	M inf.
	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm
No. 1848 ♂ Ciu	140	40,5	134	18	25,5	34	27	13	15	6	16,5	5,5	5,5	5,3
„ 1849 ♀ Ciu	136	39	140	19	25,5	—	—	—	—	—	—	—	—	—
„ 1854 ♂ Quépénéé	157	41,5	151	20	28,5	—	—	—		—	—	—	—	—

Buller [1]) est le seul auteur ayant mentionné la Nouvelle-Calédonie parmi les îles habitées par ce rat, d'après des exemplaires du British Museum. Aux Nouvelles-Hébrides on le connaît dans les îles Aneiteum, Tanna, Efate etc. Cette espèce est remarquablement uniforme. La couleur et les dimensions de nos exemplaires concordent aussi bien avec les descriptions des spécimens de Nouvelle-Zélande qu'avec ceux de Funafuti ou des Kermadec. Nous n'avons pas pu trouver dans les descriptions du *Mus exulans maorium* de Nouvelle-Zélande la définition d'un caractère subspécifique qui le distingue du *Mus exulans* type. La longueur du corps peut varier chez l'adulte dans une même île de 12 à 16 cm environ comme il ressort de nos mesures, de celles de White, Meeson, Hutton, Oliver, Waite etc. La longueur totale du crâne est de 34,8 d'après Hutton (Nouvelle-Zélande) de 35 d'après Waite (Funafuti), de 33,5 à 35,5 d'après Oliver (Kermadec). Le *Mus exulans* ne reste pas cantonné dans les lieux habités par les hommes comme cela semble être le cas pour les rats européens. Se nourrissant presque exclusivement de végétaux, il est plus indépendant et peut vivre solitaire loin des habitations. Un jeune mâle a été capturé par MM. Sarasin et Roux en pleine forêt entre Tio et Naquéty à 300 m d'altitude.

Genre **Mus** L.

Mus musculus canacorum n. subsp.

Localités. Nouvelle-Calédonie: Ni (1 ♀ avec 4 juv.), Coné (2 ♂ juv.)
Iles Loyalty: Maré, Médou (1 ♂).
Lifou, Quépénéé (1 ♂ juv., 1 ♀ juv.).
Ouvéa, Fayaoué (1 ♂, 1 ♀).

La souris que l'on trouve répandue dans les 4 îles est remarquable par sa petite taille. Les poils du dos sont gris ardoisé foncé avec la région supérieure jaune et l'extrême pointe brune. La teinte dominante du dos est le gris lorsque la région jaune est peu étendue, dans le cas contraire le dos est brun-roux; aux poils laineux sont mêlées des soies en grand nombre. Le dessous varie de l'ochre rosé au blanc sale

[1]) Trans. N. Z. Inst. XXV, 1892. p. 49.

mélangé au gris de la base des poils. Le dessus des pattes a la couleur du dos. Les oreilles sont assez poilues. Les femelles ont 10 mamelles. Le crâne est aussi plus faible que celui de la souris ordinaire, mais les dents sont de même grosseur et de forme identique. La souris néo-calédonienne ne peut donc rentrer dans le groupe australien des *Mus forresti, hermannsburgensis, patrius* etc. dont la molaire antérieure possède un tubercule antéro-interne supplémentaire. Elle se distingue du *Mus novae-hollandiae* par sa taille plus petite et sa queue à peu près égale au corps. Les spécimens de la Grande Terre et ceux des 3 îles Loyalty sont identiques. Il ne semble pas que la taille puisse dépasser de beaucoup la longueur de 75 mm qu'atteint la ♀ No. 1856 trouvée avec 4 petits dans le nid et dont la dentition est très usée. Pour ces diverses raisons nous pensons que les spécimens de la souris néocalédonienne représentent une forme locale peu variable se rapprochant de la souris ordinaire mais s'en distinguant par les caractères cités plus hauts, reconnus constants et que nous sommes en droit de la désigner par un nom sub-spécifique. Il est probable que la souris habite la Nouvelle-Calédonie depuis beaucoup plus longtemps que les rats européens (voir l'introduction), et que son genre de vie, comme celui du *Mus exulans*, est moins parasite. L'exemplaire de Médou par exemple a été trouvé dans la forêt.

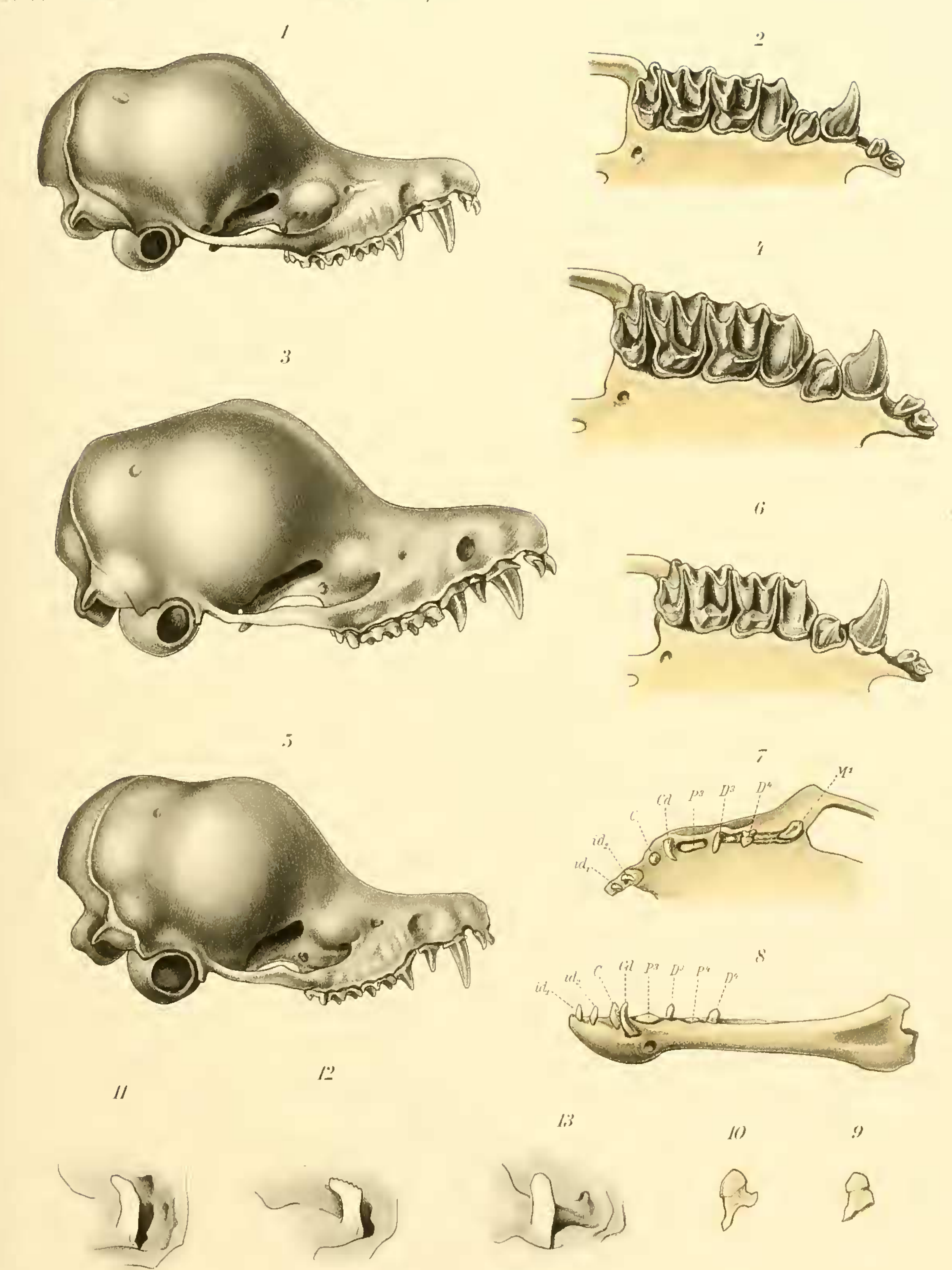
Dimensions des adultes.

N° d'ordre, Sexe Provenance	Corps				Crâne					
	Longueur du corps	Queue	Pied.	Oreille	Longueur totale	Longueur basilaire	Largeur zygomatique	Largeur boîte crânienne	Nasalia	Série des M sup.
	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm	mm
No 1856 ♀ Ni	75	74	17	11,5	21	17,2	11,4	10	7,7	3,3
„ 1859 ♂ Médou	66	63	16	12,4	-	—	—	—	—	—
„ 1862 ♀ Fayaoué	74,5	82,5	17	13	--	—	—	—	—	—
„ 1863 ♂ „	69,4	—	18	12,6	21	16,2	11,2	10,3	7,4	3,3

De l'exploration de quelques grottes et anfractuosités de rochers, MM. Sarasin et Roux ont rapporté un certain nombre de débris de crânes appartenant soit au *Mus rattus* soit au *Mus exulans*. Il manque à la plupart de ces crânes la partie occipitale; il est probable que nous avons affaire à des restes de repas de chouettes. Dans la grotte de Tchalabel située à l'extrême nord de la Nouvelle-Calédonie assez éloignée des habitations il s'est trouvé 13 crânes d'*Epimys exulans*. Parmi les ossements ramassés dans des trous à la base de grands rochers dans les environs d'Oubatche on peut distinguer des débris de crânes appartenant à 5 individus d'*E. exulans* et deux crânes d'*E. rattus*. C'est également à *E. rattus* que nous rapportons le crâne trouvé dans la grotte d'Ouaoué près de Bourail. Ces trouvailles sont la preuve que le rat polynésien a une aire d'habitat très étendue sur la Grande Terre et la présence de ses restes à Tchalabel confirme ce que nous disons plus haut sur son genre de vie plus indépendant que celui des autres rats, lui permettant de vivre loin des habitations.

Planche X.

Fig. 1. *Miniopterus australis* Tomes. Crâne vu de profil . . . . × 5
2. id. Maxillaire supérieur . . . . × 7
3. *Miniopterus australis robustior* n. subsp. Crâne vu de profil . . . . × 5
4. id. Maxillaire supérieur . . . . × 7
5. *Miniopterus macrocneme* n. sp. Crâne vu de profil . . . . × 5
6. id. Maxillaire supérieur . . . . × 7
7. *Notopteris neocaledonica* Trouess. Maxillaire supérieur. Dentition de lait × 4
8. id. Maxillaire inférieur. id. × 4
9. id. Molaire de lait postérieure, supérieure × 10
10. id. id. id. inférieure × 10
11. *Miniopterus macrocneme* n. sp. Oreillon.
12. *Miniopterus australis* Tomes. id.
13. *Miniopterus australis robustior* n. subsp. Oreillon.


1
2
3
4
5
6
7
id1
id2
C
Cd
P3
D3
D4
M1
8
id1
id2
C
Gl
P3
D3
P4
D4
9
10
11
12
13